

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00299
Numéro SIREN : 837 493 873
Nom ou dénomination : 2idem

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 10903

IDENTIFICATION

M MARSCHUTZ Laurent
308 RUE LEON ARNOUX 20 LOT LES MURIERS
84120 PERTUIS
FRANCE

N° d'adhérent : 20183410081010

Pour le compte de :
SASU 2IDEM
308 RUE LEON ARNOUX
20 LOTISSEMENT LES MURIERS
84120 PERTUIS

N° SIREN : 837 493 873
Période déclarée : 2021
Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	308 RUE LEON ARNOUX	Lieu-dit, hameau	
Complément de distribution	20 LOT LES MURIERS	Ville	PERTUIS
Code postal	84120	Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

REPRESENTATION BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS, DE SOLUTIONS CLES EN MAINS, DE SERVICES OU INFORMATIONS DANS LES DOMAINES DE LA BIOMASSE, DE L'ENERGIE ET LA MANUTENTION MECANIQUE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	10 967	Déficit (report du 2033-B)
-----------------------------------	--------------------------	--------	----------------------------

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

CIEL COMPTA EVOLUTION



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

24 077

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	3 098	1 700	1 398
TOTAL I (5)	3 098	1 700	1 398
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	43 639		43 639
Créances autres (3)	10 256		10 256
Disponibilités	2 217		2 217
TOTAL II	56 112		56 112
TOTAL GENERAL (I + II)	59 210	1 700	57 510

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	1 970
Report à nouveau	909
Résultat de l'exercice	9 322
TOTAL I	13 301
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	19 438
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	24 771
TOTAL III	44 209
TOTAL GENERAL (I + II + III)	57 510

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	55 000	98 226
Autres produits				4
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	98 230
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				2 922
Autres charges externes				43 872
			dont crédit-bail mobilier	
			dont crédit-bail immobilier	
impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE	562	1 108
Rémunérations du personnel				24 077
Charges sociales				14 774
Dotations aux amortissements				501
Autres charges				9
			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
			Total des charges d'exploitation (II)	87 263
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				10 967
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			
	Charges exceptionnelles (VI)			
			dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
Impôts sur les bénéfices (VII)				1 645
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				9 322

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	9 322	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 645
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	10 967	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

10 967

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Réévaluation légale	
				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 506			2 506	
Autres immobilisations corporelles	592			592	
TOTAL rubrique I	3 098			3 098	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Installations générales, agencements, aménagements divers	607	501		1 108
Autres immobilisations corporelles	592			592
TOTAL rubrique II	1 199	501		1 700

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	2 436
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI - <i>dont cotisations facultatives Madelin</i>	2 436
Montant de la TVA collectée	8 645
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	3 523



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		1,00
	- dont apprentis	
	- dont handicapés	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		98 226
	TOTAL 1	98 226

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		4
	TOTAL 2	4

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		2 922
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		43 872
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		1 108
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		9
	TOTAL 3	47 911

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)		50 319
--	--	--------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000
---	---	--	-------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Monsieur	Nom marital	
	Nom et prénom	MARSCHUTZ LAURENT		
	Nombre de parts ou d'actions	1 000	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	11/01/1968	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	69000	Commune de naissance	LYON
	Numéro, type et nom de voie	308 RUE LEON ARNOUX		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	84120	Ville	PERTUIS
	Pays	FRANCE		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON

11 JUL. 2022

ARRIVEE

2 idem

Industrie Dechets
Energie Manutention



DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 10 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le dix juin,

Monsieur Laurent MARSCHUTZ, associé unique de la société 2IDEM, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

RESOLUTION N° 1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

RESOLUTION N° 2 : Affectation du résultat

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice après impôts fait apparaître un bénéfice de 9.322.08 euros (Neuf Mille Trois Cent Vingt Deux euros Huit Centimes). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- Dividendes à verser	9.000,00 euros
- Report à nouveau	322.08 euros
- Solde créditeur report à nouveau après répartition	1.230,99 euros

RESOLUTION N° 3 : Conventions réglementées

L'associé unique atteste qu'aucune convention règlementée telle que définie à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

RESOLUTION N° 4 : Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Président de la société

L'associé unique a été rémunéré pendant l'exercice 2021 pour un montant net mensuel de 1.500 euros. (Mille cinq cents euros)

De tout ceci, il a été dressé procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Pertuis, le 10 juin 2022.

Laurent MARCHUTZ

Associé Unique

2IDEM – SASU au capital de 1000€
20, Lot. Les Muriers – 308, rue Léon Arnoux – 84120 PERTUIS
Mobil : +33611 421 057 / +33622 540 542 – Fixe : +033 (0) 490 682 864
SIRET : 837 493 873 00017 – Code APE : 4619B